

FACTURE N° **FA G1B-2025/06/BOU/SCI/0232**

Date : **03/06/2025**

G1Besoin Bureau d'études et éditeur de logiciels
119 rue Francis Carco, 78370 PLAISIR
Tél. : 09 80 80 21 24 / E-mail : contact@g1besoin.fr

SIRET : 83864760000033
 Police d'assurance : ... CAM Courtage 2726338 et KLARITY
 CDIAGK001899
 Code APE : 7112B
 Capital social : 11770 - N°TVA : FR74838647600

SCI VJG
 51 Rue Blanzly Pourre
 62200 Boulogne-sur-Mer France

Facture correspondant au dossier :

Référence	Effectuée le	Immeuble bâti visité
G1B-2025/06/BOU/SCI/0285	03/06/2025	SCI VJG 5 Rue Georges Honore 62200 Boulogne-sur-Mer (France)

Prestations réalisées : Constat amiante avant-vente, Métrage (Loi Carrez)

Référence	Désignation	PU € HT	Taux TVA	Quant.	Montant € HT	Montant € TTC
Amiante vente	Réalisation d'un diagnostic amiante vente sur un bâtiment industriel d'une surface d'environ 1111m²	350,00	20	1	350,00	420,00

Pour les professionnels : Pénalités de retard (taux annuel) : 9.00% - Une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement sera appliquée en cas de retard de paiement conformément aux articles L441-3 et L441-6 du code de commerce - Pas d'escompte pour paiement anticipé - Date d'échéance : 03/06/2025

Pour les consommateurs : Vous avez la possibilité de recourir à un médiateur de la consommation dans les conditions prévues au titre 1er du livre VI du Code de la consommation et dont les coordonnées sont disponibles dans nos conditions générales de vente jointes avec cette facture.

Total HT	350,00 €
Détail TVA	TVA 20% : 70 €
Total TVA	70,00 €
Total TTC	420,00 €

Détail Paiement	
Total Paiement	0,00 €
Montant dû	420,00 €

Merci de retourner ce coupon avec le règlement

N° de dossier : **G1B-2025/06/BOU/SCI/0285**
 N° de facture : **FA G1B-2025/06/BOU/SCI/0232**
 Montant dû : **420,00 €**
 Adresse de facturation : **SCI VJG**
51 Rue Blanzly Pourre
62200 Boulogne-sur-Mer France

En application de la loi n° 80335 du 12 mai 1980 relative aux clauses de réserve de propriété dans les contrats de vente ou de prestations de services, les produits ou services vendues vendus restent notre propriété jusqu'à paiement complet de la facture.

Article D 441-5 du code de commerce : en cas de retard de paiement, et conformément au code de commerce, une indemnité calculée à trois fois le taux d'intérêt légal ainsi qu'un frais de recouvrement de 40 € sont exigibles. Cette indemnité sera due de plein droit et sans formalités par le professionnel en situation de retard. Aucun escompte n'est octroyé pour paiement anticipé.

Pour vos règlements, nous vous remercions de favoriser les virements. Notre RIB (relevé d'identité bancaire) au Crédit Agricole :

CODE IBAN : FR76 1310 6005 0030 0156 2307 806
 CODE SWIFT : AGRIFRPP831



G1Besoin
solution de confiance



RESERVE DE PROPRIETE : Les rapports demeurent la propriété de notre société et ne pourront être utilisés jusqu'au complet paiement du prix par l'acheteur (Loi du 12 mai 1980). Voir nos conditions générales de vente jointes avec cette facture.